



World Health
Organization



Biomonitoring Research Institute
innovative public health science



GLOBAL
MERCURY
PARTNERSHIP

ÉLIMINER LES PRODUITS ÉCLAIRCISSANTS POUR LA PEAU CONTENANT DU MERCURE

MATÉRIEL DE FORMATION VIRTUELLE DES DOUANES ET DE L'APPLICATION DE LA LOI - GABON

NOTE DE SYNTHÈSE

mars 2026

Contexte

Le projet, Élimination des produits éclaircissants pour la peau contenant du mercure, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), est mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et coexécuté par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Biodiversity Research Institute (BRI), en collaboration avec les gouvernements du Gabon, de la Jamaïque et du Sri Lanka.

Le projet vise à éliminer les produits éclaircissants pour la peau (SLPs) contenant du mercure en aidant les gouvernements à élaborer ou à renforcer la législation et la réglementation existantes afin de supprimer progressivement ces produits, conformément à la Convention de Minamata ; en mobilisant les acteurs de la chaîne d'approvisionnement pour tenter de mettre fin à la production, au commerce et à la distribution de ces produits ; en renforçant les capacités nationales en matière d'analyse et de surveillance de ces produits et en dispensant des formations aux agents des douanes ; et en sensibilisant le public à cette question dans les pays concernés par le projet, ainsi qu'aux niveaux régional et mondial.

Dans le cadre de ce projet, la Jamaïque a pris plusieurs mesures visant à éliminer les SLP contenant du mercure, notamment des actions de sensibilisation, des révisions réglementaires de la législation et des cadres institutionnels existants, ainsi que la réalisation d'une étude de référence rapide sur les SLP vendus sur les marchés formels et informels du pays ainsi qu'en ligne, afin de mieux cerner la disponibilité de ces produits et leurs circuits de distribution.

Pour plus d'informations sur les initiatives du projet, veuillez consulter :
Partenariat mondial sur le mercure du PNUE –
Élimination des produits éclaircissants pour la
peau contenant du mercure



Objectifs des supports de formation en matière de douanes et d'application de la loi – Gabon

Cette initiative vise à renforcer les efforts d'application de la loi pour l'élimination des produits éclaircissants pour la peau (SLP) contenant du mercure dans le commerce, grâce au partage des connaissances et à l'échange d'informations avec les Douanes gabonaises et les parties prenantes concernées.

Les supports de formation virtuelle ont été mis à la disposition des principales parties prenantes au sein du Comité de pilotage national du projet FEM 10810 au Gabon. Ces supports de formation virtuelle visent à renforcer la compréhension des parties prenantes concernant :

- Les enjeux liés aux produits éclaircissants pour la peau contenant du mercure (SLP) et les obligations du gouvernement gabonais en tant que partie à la Convention de Minamata sur le mercure.
- Le rôle attendu des parties prenantes dans la mise en œuvre du suivi et du contrôle du commerce des SLP contenant du mercure.
- Les méthodes d'identification et de surveillance des importations et des exportations de SLP contenant du mercure.

Résumé

Les documents fournis sont les suivants :

1. Protocole d'échantillonnage et d'analyse pour les produits éclaircissants pour la peau contenant du mercure
2. Résumé de l'analyse du SLP pour le Gabon
3. Document d'information sur la formation douanière au Gabon
4. Présentations de formation douanière (compilation) – Gabon 2026, qui comprennent :
 - **Diapositive d'introduction et ordre du jour** – présentant le contexte, les objectifs, les résultats attendus et l'ordre du jour de l'atelier de formation douanière
 - **Aperçu des problèmes posés par les SLPs contenant du mercure** – Fournit un contexte sur le mercure et les produits éclaircissants pour la peau contenant du mercure, présente les obligations prévues par la Convention de Minamata (y compris les articles pertinents), et souligne l'importance du rôle et des capacités des autorités douanières.
 - **Résultats de l'évaluation rapide des produits éclaircissants pour la peau (SLP) – Présente le contexte du Projet FEM 10810** – Composante 2, ainsi que le protocole d'échantillonnage et le protocole d'analyse utilisés, et met en évidence les tendances préliminaires issues des premiers résultats.
 - **Tendances observées dans les analyses des ventes en ligne de produits éclaircissants pour la peau et recommandations** – Met en évidence la liste des produits interdits, les éléments clés des engagements volontaires en matière de sécurité des produits, ainsi que les approches pour le contrôle des ventes en ligne.
 - **Outils pour améliorer la gestion du commerce du mercure_Identification des produits contenant du mercure** – Aborde les principaux acteurs impliqués dans le contrôle du commerce du mercure, les approches d'évaluation des risques, la nécessité de procédures opérationnelles standardisées, l'utilisation des codes du Système harmonisé (SH), les équipements analytiques utilisés pour l'analyse du mercure, ainsi que les ressources disponibles pour renforcer les capacités institutionnelles



1. Informations sur la formation des Douanes du Gabon:

Disponible en téléchargement via le lien suivant :

<https://briwildlife.org/wp-content/uploads/2026/05/Document-dinformation-sur-la-formation-douaniere-au-Gabon.pdf>

2. Supports de formation et d'assistance en matière douanière :

Disponible en téléchargement via le lien suivant :

<https://briwildlife.org/wp-content/uploads/2026/05/Recueil-de-presentations-PowerPoint-sur-le-Gabon.pptx>

Si vous rencontrez des difficultés pour accéder aux documents ci-dessus, veuillez envoyer un e-mail à : allison.foster@briwildlife.org.